

FABRÈGUES INFOS

Novembre - Décembre 2020
Numéro 33 - Édition municipale - Mairie de Fabrègues



PISTES CYCLABLES

FESTIVITÉS

ENFANCE JEUNESSE

URBANISME

VIE MUNICIPALE

ASSOCIATIONS

Dossier

**PRIORITÉ VÉLO : LES PISTES
CYCLABLES DE FABRÈGUES À
L'ÉTUDE**



Mairie de Fabrègues
8, rue Paul-Doumer
Standard **04 67 85 11 57**
Fax : **04 67 85 19 21**
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h
www.fabregues.fr

Secrétariat du maire :
04 67 85 61 79
Etat civil - Étrangers - Élections :
04 67 85 61 80
Urbanisme :
04 67 85 61 82
CCAS et Point emploi :
04 67 85 55 26
Bureau de la Vie scolaire :
04 67 85 55 26
ALSH 2,5-11 ans
04 67 85 43 62
Secteur Jeunes 11-17ans
04 67 85 28 30
Médiathèque Léon-Guizard :
04 67 85 54 34
Vie associative :
04 67 85 14 11 / 35 09
Police municipale :
04 67 85 17 90
Services techniques :
04 67 85 23 38
Communication :
04 67 85 61 77

FABRÈGUES INFOS est édité à l'initiative de la Mairie de Fabrègues
Directrice de publication : Myriam Pena
Rédaction et réalisation : Priscillia Vivier - Service communication | 04 67 85 61 77 | communication@fabregues.fr
Impression : JF Impression
Crédits photographiques : Service Communication Ville de Fabrègues, Service Enfance Jeunesse, Secteur Jeunes, CCAS, associations de Fabrègues, Françoise Grimaud, Karine Gerbal, Adobe Stock
Décembre 2020 | 3700 exemplaires



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p.3
• Éditorial, par Jacques Martinier	
FESTIVITÉS	p.4
• Festivités : Une fin d'année différente à Fabrègues	
MOBILITÉ	p.6
• Priorité Vélo : Les pistes cyclables de Fabrègues à l'étude	
• 500 € d'aide pour un vélo électrique par Montpellier Méditerranée Métropole	
ENFANCE JEUNESSE	p.8
• Restaurant scolaire : Des animations "Au pré de l'assiette"	
• Retour en images	
• Retrouvez les actualités des temps périscolaires, des écoles, de l'ALSH et du Secteur Jeunes	
ESPACE SOLIDARITÉ	p.10
• Crise sanitaire : Les colis remplacent le repas de Noël pour les aînés	
MÉDIATHÈQUE	p.11
• La médiathèque adapte ses offres et se renouvelle	
URBANISME	p.12
• Une exonération de la taxe foncière pour la production biologique	
• Une études de notaire à Fabrègues	
• Un nouveau supermarché verra le jour au sein de l'Ecoparc de Fabrègues	
COMMUNICATION	p.14
• Un nouveau site internet pour la commune	
VIE MUNICIPALE	p.15
• Retrouvez toutes les actualités de la ville	
VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE	p.18
• Lumières sur... Deux jeunesFabrèguoises championnes en sport cycliste	
• L'écho des associations : Retrouvez l'actualité des associations de Fabrègues	
INFORMATIONS MUNICIPALES	p.32
• Espace d'expression des élus d'opposition	
• Compte-rendu du dernier conseil municipal	
• Retrouvez le carnet de l'État civil	
NOUVEAUX COMMERCE ET SERVICES	p.34

... Les Rendez-vous

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les événements regroupant du public sont annulés ou reportés.



Jacques MARTINIER

Maire de Fabrègues
Conseiller départemental

Chères fabrèguoises,
Chers fabrèguois,

La fin de cette année 2020, si particulière, approche.

Nous avons vécu et vivons encore des moments difficiles, voire très difficiles pour certains d'entre nous. L'épidémie de Covid-19 n'est pas encore endiguée et des attentats sont venus rendre plus tragique encore cette période.

Durant ce nouveau confinement, les services municipaux ont maintenu l'accueil physique et téléphonique en mairie et à l'espace Solidarité afin de vous accompagner au mieux. La médiathèque a, elle, réinstauré son service de "drive" en vous proposant de récupérer les ouvrages repérés en ligne car la culture reste essentielle, peut être même plus encore en ces instants si troublés.

Nous connaissons désormais les mesures sanitaires à mettre en oeuvre pour cette fin d'année suite à l'allocution du chef de l'Etat du 24 novembre. Noël ne sera résolument pas le même que celui que nous avons l'habitude de vivre.

Il est évident que la municipalité a dû annuler, non sans regrets, les événements festifs que nous partageons traditionnellement. Ainsi, le repas des aînés et le passage du Père Noël n'auront pas lieu en 2020. Pour nos aînés, nous offrirons des colis de Noël qui, je l'espère, apporteront réconfort et convivialité malgré tout.

J'entends la lassitude, l'épuisement, la déception, l'agressivité même, et les craintes, notamment des professionnels durement touchés par cette crise. Ces sentiments qui nous animent doivent renforcer notre détermination à endiguer, ensemble, cette épidémie et à nous sentir responsables. Au-delà de nos choix au quotidien qui doivent, en ce moment, faire plus appel à notre raison et à notre bon sens, je vous invite à vous tourner encore davantage vers nos commerces de proximité, nos artisans, nos créateurs et entrepreneurs locaux pour réaliser vos cadeaux de Noël.

J'ai une pensée particulière pour les bars et restaurants qui resteront fermés mais qui tentent, pour certains, de maintenir la tête hors de l'eau grâce à la mise en place d'un système de drive. Je pense également aux salles de sport et associations qui ne peuvent exercer et qui sont aussi fortement impactées par cette crise.

Ces commerces et activités sont notre vie locale et font partie du dynamisme de notre village. Soutenons-les à notre échelle.

« J'ai une pensée particulière pour les bars et restaurants qui resteront fermés [...] salles de sport et associations qui ne peuvent exercer et qui sont aussi fortement impactées par cette crise. »

Dans ce numéro de Fabrègues Infos, nous vous informons que le Conseil Municipal a voté l'exonération de la taxe foncière pour les terrains agricoles en production biologique. A l'échelle de la commune, c'est aussi cela soutenir les entrepreneurs en accord avec les valeurs que nous défendons : la préservation de notre patrimoine et de la biodiversité pour tous.

Depuis des années, l'installation d'un nouveau supermarché est prévue au sein de l'Ecoparc, en vue d'équilibrer l'offre sur l'ensemble de la commune.

C'est aussi cette responsabilité environnementale et sociale qui nous a conduits à étudier en profondeur les projets proposés par Super U, Intermarché Fabrègues et Lidl, grâce à un comité de pilotage regroupant les trois décideurs du territoire : le département de l'Hérault et Territoire 34, Montpellier Méditerranée Métropole et la commune de Fabrègues.

Le projet du groupe Lidl s'est alors présenté comme étant le plus abouti en terme de gestion des ressources, de préservation de l'environnement, de cohérence entre supermarché et zone artisanale et donc d'emploi. Il était également le plus offrant quant au prix l'acquisition du terrain.

Les échéances et les grandes lignes de ce projet retenu vous sont présentées à la page 13 de ce magazine.

Pour conclure cet éditorial, la commission Mobilité nouvellement créée et élue a entamé un inventaire des pistes cyclables actuelles. L'objectif de cette étude commune avec la métropole étant de sécuriser, améliorer et développer les voies de circulation pour les deux roues et, notamment, pour les élèves de la commune.

Malgré ce contexte morose voire très obscur pour nombre d'entre nous, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour ce Noël aussi particulier soit il. Qu'il soit parsemé de petits bonheurs qui réchauffent les cœurs, de convivialité malgré tout et de solidarité. En espérant également une année 2021 bien meilleure que 2020, pour tous.

Joyeuses fêtes à Fabrègues !



Alain FAUCHARD
Conseiller municipal,
délégué aux Festivités

FESTIVITÉS

UNE FIN D'ANNÉE DIFFÉRENTE À FABRÈGUES

Comme disait Guillaume Apollinaire et plus que jamais, "Il est grand temps de rallumer les étoiles". Nous entrons dans cette période qui émerveille petits et grands, qui déclenche une ferveur non dissimulée et qui réchauffe les cœurs, Préparons les décorations, rallumons les guirlandes... et que les fêtes de fin d'année commencent !

La municipalité vous souhaite un Joyeux Noël

Au lendemain des élections municipales, fin mars, l'état d'urgence sanitaire était déclaré sur l'ensemble du territoire en raison de la pandémie de Covid-19.

La commission Festivités, dès sa mise en place, avait repris les différents dossiers en cours afin de vous offrir, fabréguoises et fabréguois, les manifestations festives tant attendues.

Malheureusement, avec les règles de sécurité dites "barrières", avec respect des mesures d'hygiène imposées, le Corso de l'Hérault et la Fête de la Musique en juin, ainsi que les Guinguettes du Coulazou et la Fête votive en juillet ne purent avoir lieu. Ce fut une énorme déception pour toute l'équipe.

En cette fin d'année, les festivités dédiées aux aînés et les divers rassemblements

habituels ont également dû être annulés en raison de la crise sanitaire. Il en est donc de même pour notre traditionnel « Passage du Père Noël ». La municipalité tenait malgré tout à remercier les membres de la Commission Festivités et les bénévoles de l'association Les Carnavaliers pour leur travail et leur dévouement dans la conception de ces moments magiques.

Depuis quelques jours, les rues s'illuminent et Fabrègues se pare de mille feux. Chaque année, la municipalité et les services techniques veillent à décorer le village, installer un décor de fêtes et mettre des étoiles dans les yeux de tous. La ville est heureuse de vous inviter à venir découvrir Fabrègues autrement en flânant et profitant de ses illuminations.



noël à la maison : des recettes à faire ensemble

Biscuits de Noël en forme d'étoile

LES INGRÉDIENTS :

- 100 g. de farine
- 75 g. de poudre d'amandes ou de noisettes
- 90 g. de cassonade ou de sucre
- 60 g. de beurre
- 100 g. de sucre glace
- ½ blanc d'œuf
- 1 cuillère à soupe de miel
- 2 cuillères à soupe de lait
- 1 cuillère à café de cannelle, de mélange 4 épices et de gingembre

LES ÉTAPES :

1. Dans un grand bol, versez la farine, la poudre d'amandes et le beurre que vous aurez préalablement coupé en morceaux. Travaillez ensuite le tout avec vos mains jusqu'à ce que le beurre soit parfaitement incorporé.

2. Tout en continuant à mélanger à l'aide de vos mains, ajoutez tour à tour la cassonade, les épices et le gingembre.

3. Versez le miel et le lait puis mélangez de nouveau jusqu'à obtenir une pâte bien homogène.

4. Réservez au frais pendant au moins 1 heure.

5. Travaillez de nouveau la pâte quelques instants avec vos mains afin de former une boule bien compacte.

6. Farinez votre plan de travail puis servez-vous d'un rouleau à pâtisserie pour étaler la pâte sur une épaisseur de 4 à 5 mm.

7. Découpez des étoiles dans la pâte à l'aide d'un emporte-pièce puis déposez-les sur une plaque au four recouverte de papier cuisson. Reformez ensuite une boule avec la chute de pâte pour réaliser de nouveaux biscuits.

8. Déposez les biscuits au congélateur pendant 15 minutes et préchauffez votre four à 180 °C.



www.larecette.net

9. Enfourez les biscuits à 180 °C pendant 10 minutes.

10. Déposez les biscuits sur une grille et laissez-les refroidir.

11. Pendant ce temps, versez dans un bol ½ blanc d'œuf et le sucre glace puis mélangez jusqu'à l'obtention d'un glaçage brillant et épais.

12. Servez-vous d'un pinceau pour badigeonner la surface de vos biscuits avec le glaçage.

13. Savourez !

Magrets de canard aux amandes et clémentines

LES INGRÉDIENTS :

- 120 g de sucre en poudre + 1 c. à soupe
- 12 cl de vinaigre de vin rouge (Xérès, etc.)
- 40 cl de jus de clémentine
- 40 cl de fond de volaille
- 6 clémentines
- 40 g d'amandes
- 1 branche de romarin
- 4 magrets de canard
- 20 g de beurre
- poivre du moulin

LES ÉTAPES :

1. Versez les 120 g de sucre dans une poêle. Faites un caramel ambré (5 minutes environ), puis déglacez au vinaigre et laissez réduire 5 minutes sur feu doux, jusqu'à obtention d'une consistance sirupeuse.

2. Versez le jus de clémentine et laissez

réduire aux ¾, puis versez le fond de volaille et laissez réduire 10 minutes environ en écumant. La sauce doit avoir une consistance un peu sirupeuse.

3. Préchauffez le four sur th. 6/180°.

4. Faites dorer les amandes à sec dans un poêle antiadhésive quelques minutes. Saupoudrez 1 cuillère à soupe de sucre en poudre et laissez caraméliser 2 minutes.

5. Transférez sur une planche recouverte de papier sulfurisé et laissez tiédir, puis ôtez le papier et concassez grossièrement.

6. Quadrillez la peau des magrets à l'aide d'un couteau. Salez et poivrez la chair. Parsemez d'amandes caramélisées concassées la chair de deux magrets. Recouvrez chaque magret d'un autre magret. Ficelez-les en rôtis. Faites-les cuire 20 minutes environ, selon la cuisson désirée.

7. Sortez-les du four, couvrez-les d'un papier alu et laissez reposer 5-10 minutes.

8. Pendant ce temps, épluchez les clémentines, détachez les quartiers. Faites chauffer le beurre dans une poêle et faites revenir 5 mn les quartiers de clémentines avec le romarin. Salez et poivrez.

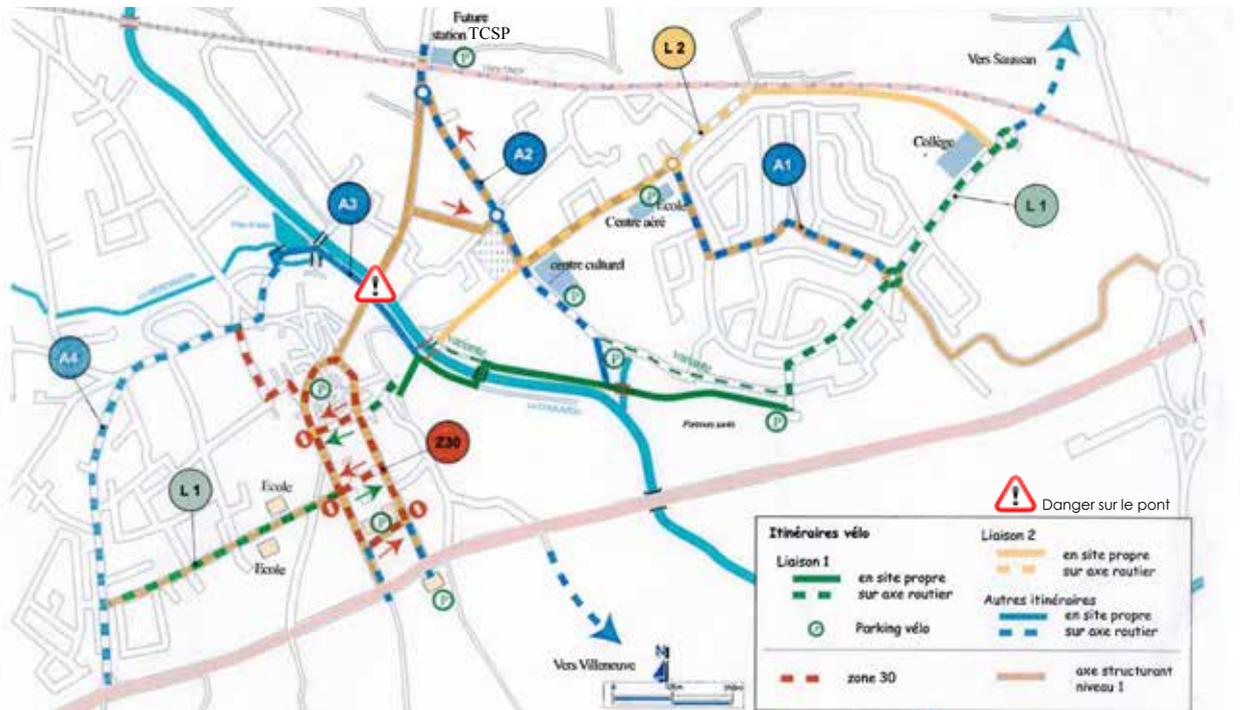
9. Tranchez les rôtis de magrets et servez avec les clémentines poêlées et la sauce aux clémentines.

10. Dégustez !

Joyeux Noël à Fabrègues !



www.elle.fr



Myriam PENA

Maire-adjointe,
déléguée à la Communication
et à la Mobilité

PRIORITÉ VÉLO : LES PISTES CYCLABLES DE FABRÈGUES À L'ÉTUDE

A la demande de la commune de Fabrègues, les pistes cyclables de la commune vont être reprises par le Bureau d'Etudes de Montpellier Méditerranée Métropole. Un réel enjeu pour notre territoire.

Dans le cadre du schéma directeur des déplacements en deux roues à Fabrègues, les pistes cyclables existantes avaient vu le jour en 2003. À l'époque, l'aménagement de deux itinéraires vélos sécurisés hors axe structurant, avaient été projetés en faveur d'une desserte des équipements publics et scolaires.

La commission Mobilité élue au printemps dernier a alors entrepris de réaliser un inventaire des pistes cyclables existantes, en faisant un tour de terrain. La volonté de l'équipe municipale est alors de répertorier, aujourd'hui, les manques et dangers des itinéraires possibles en vélo dans Fabrègues en vue d'engager des améliorations.

DES OBJECTIFS PARTAGÉS PAR LA COMMUNE ET LA MÉTROPOLE

L'objectif ? Favoriser l'utilisation du vélo dans la commune, renforcer les équipements liés à l'usage du vélo, relier les nouveaux quartiers et permettre l'accès aux villes avoisinantes puis à Montpellier. L'identification de l'ancienne voie de chemin de fer au Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) pour relier Fabrègues à Saint Jean de Védas va dans le sens de cette volonté municipale.

Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, s'est engagé, lors du Conseil de métropole du 12 octobre 2020, à inscrire ces objectifs dans le cadre d'un projet global afin de définir les aménagements cyclables prioritaires notamment pour desservir le futur lycée à Courmonterral.

Dans le cadre de ce choix de transition et de volontarisme, 150 millions d'euros d'autorisation de programme ont été votés pour mailler et répondre aux besoins de chaque commune pour que depuis chaque cœur de village, on puisse accéder à la ville centre en vélo.

" Favoriser le vélo, c'est autant de voitures en moins au cœur de nos villes, à l'entrée de Montpellier. C'est le choix de la transition, du volontarisme, pour notre santé et notre environnement. "



500 € D'AIDE POUR UN VÉLO ÉLECTRIQUE PAR MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

Afin d'encourager les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle et de réaliser la transition écologique et solidaire, Montpellier Méditerranée Métropole propose une nouvelle aide universelle pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Une subvention d'un montant de 500 euros maximum, sans condition de ressource, sera versée à tous les habitants de la métropole de plus de 18 ans qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE) à partir du 1er novembre 2020 jusqu'au 31 août 2021.

L'achat du vélo devra être postérieur au 1er novembre 2020 (facture faisant foi). Le vélo devra être neuf et l'achat devra être effectué dans un commerce de la métropole de Montpellier.

Le montant de la subvention sera de 500 € maximum dans la limite de 50 % de la valeur d'achat du vélo.

Ce dispositif est cumulable avec les autres aides existantes soumises à conditions : dispositif de l'État (200 € bonus vélo à assistance électrique), de

la Région Occitanie (200 € Eco chèque mobilité) et du Conseil Départemental de l'Hérault (250 € Chèque Hérault Vélo). Il est ainsi possible de cumuler jusqu'à 1150 € d'aides pour l'achat d'un vélo électrique.

Il faut avoir plus de 18 ans ou avoir un représentant légal pour les plus de 16 ans et s'engager à ne pas revendre le vélo avant 3 ans.

Le bénéficiaire devra faire parvenir son dossier de demande de subvention par écrit auprès de Montpellier Méditerranée Métropole, 50 Place de Zeus, 34000 Montpellier, en y joignant les documents suivants : un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du compte à son nom, sur lequel l'aide sera versée par virement - la copie d'une pièce d'identité du demandeur à son adresse (carte identité, passeport...) - le certificat d'homologation du vélo à assistance électrique neuf et la facture détaillée d'achat, à son nom propre, et qui doit être postérieure à la mise en place du présent dispositif - L'engagement par une attestation sur l'honneur à ne percevoir qu'une seule aide par utilisateur et à ne pas revendre le VAE

acheté grâce à l'aide obtenue avant trois ans, sous peine de devoir la restituer à Montpellier Méditerranée Métropole - un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (taxe d'habitation ou taxe foncière, ou facture de téléphone fixe, ou d'abonnement internet, ou facture d'eau, d'électricité, à l'exclusion des attestations d'hébergement) - le règlement dûment daté et signé.



La Métropole de Montpellier, le Département, la Région, unis pour la transition écologique et les mobilités zéro-carbone

Simulez votre aide sur montpellier3m.fr/aideveloelec

Jusqu'à 1150 € d'aides
des collectivités et de l'État
pour l'achat
d'un vélo électrique

Doit 500 € d'aide de la Métropole de Montpellier, pour tous les habitants des territoires, pour tout vélo acheté entre le 1er novembre 2020 et le 21 août 2021.



Jean-Marc ALAUZET
Maire-adjoint,
délégué à l'Enfance Jeunesse
et aux Finances

" La commune investit dans le projet du pôle agroécologique de Mirabeau pour favoriser la culture bio et les circuits courts. Les enfants de la cantine sont les premiers à profiter de nos produits locaux. "

RESTAURANT SCOLAIRE : DES ANIMATIONS « AU PRÉ DE L'ASSIETTE »

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de Fabrègues ont pu participer à l'opération « Au pré de l'assiette » organisée par le réseau national Agrilocal dont le département de l'Hérault est adhérent.

Partagé par 421 établissements, l'évènement de la Semaine Agrilocal « Au pré de l'assiette » vise ainsi plusieurs objectifs :

- Mettre en avant l'engagement national de l'association Agrilocal (et par extension, celui de ses départements adhérents) dans l'accès à une alimentation de qualité et de proximité,
- Promouvoir le patrimoine culinaire local,
- Mettre à l'honneur les producteurs et artisans des territoires,
- Valoriser le savoir-faire des cuisiniers de restauration collective,
- Communiquer sur les enjeux du manger local.

Agrilocal propose alors aux établissements volontaires de cuisiner pour leurs convives un repas 100% local durant la semaine ou un produit local spécifique à chaque territoire par jour réparti sur la semaine (produits commandés via les plateformes Agrilocal).

Dans ce but, des animations ont également été réalisés le 15 octobre dernier au sein des deux restaurants scolaires de la commune.





DÉCOUVERTE PÉDAGOGIQUE AU DOMAINE DE MIRABEAU

En octobre dernier, le service Prévention et citoyenneté a organisé les premiers échanges - animations, visites et découvertes - avec l'Agroécopôle du Domaine de Mirabeau. Les élèves des classes de CE1 au CM2 et le Conseil Municipal Junior ont pu profiter d'une grande balade et d'animations sur site organisées en partenariat avec Vigne de Cocagne (dégustation de jus de raisin), Jardins de Cocagne et la ferme Mira'bio et son troupeau ovin (dégustation de fromage de chèvre).



RETOUR EN IMAGES DES VACANCES DE TOUSSAINT DE L'ALSH





Christine PALA
Maire-adjointe,
déléguée aux Affaires sociales
et à la Médiathèque

" Durant la crise sanitaire, le CCAS et le Point Emploi vous accompagnent et assurent la continuité des services d'aide au logement, à l'emploi, le portage des repas, entre autres."

CRISE SANITAIRE : LES COLIS REMPLACENT LE REPAS DE NOËL POUR LES AÎNÉS

En raison des restrictions liées à la crise sanitaire de Covid-19, le traditionnel repas des aînés pour Noël a dû être annulé.

En remplacement, Jacques Martinier, maire et président du CCAS, et Christine Pala, maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales et vice-présidente du CCAS ainsi que les membres du CCAS ont souhaité offrir un colis de Noël à toutes les personnes initialement inscrites au repas. Ils espèrent que ce présent agrémentera les fêtes de fin d'année.

RAPPEL DES SERVICES À DOMICILE

Le Portage de repas : Le CCAS propose un service de portage de repas à domicile aux :

- personnes de plus de 65 ans résidant sur la commune de Fabrègues,
- personnes en situation de handicap,
- personnes momentanément immobilisées et isolées pour assurer au mieux leur maintien à domicile.

Les repas sont livrés uniquement le midi le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi sauf le samedi, dimanche et lundi fériés.

- Les livraisons sont effectuées durant

la matinée, par un agent communal entre 9h15 et 11h30. Ils sont présentés en barquettes individuelles operculées.

- Le coût du plateau journalier est fixé à 7 € (Aide possible du département selon les ressources).

Le portage de livres à domicile est également proposé par le CCAS avec la médiathèque Léon Guizard.

De l'aide pour faire vos courses alimentaires : Pour les personnes âgées d'au moins 75 ans ou invalide, le CCAS vous accompagne gratuitement pour faire les courses à Fabrègues les après-midis du lundi au vendredi, sur inscription.

Renseignements : 04 67 85 55 26.





LA MÉDIATHÈQUE ADAPTE SES OFFRES ET SE RENOUVELLE

Face à la crise sanitaire, la médiathèque Léon Guizard a su s'adapter et proposer des solutions pour palier aux restrictions.

La culture est essentielle pour tous et elle est également un moyen de s'évader non négligeable dans la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Comme au printemps, les agents de la médiathèque ont mis en place un service de drive pour ce deuxième confinement. Dès le 3 novembre, il était possible, sur rendez-vous, de bénéficier d'un service de "drive" pour récupérer les ouvrages souhaités dans les horaires d'ouverture habituels. Une dizaine de rendez-vous ont ainsi été pris durant ces quatre semaines.

En plus du drive, les agents se sont aussi déplacés dans les écoles pour animer les ateliers, dans la continuité des animations scolaires, depuis début novembre.

Suite à la prise de parole du Président de la République du 24 novembre dernier, la médiathèque a pu réouvrir ses portes mercredi 2 décembre.

Dans le respect des normes sanitaires en vigueur et notamment des 8 mètres carrés

obligatoires par personne, vous pouvez être accueillis au sein de l'établissement pour découvrir les nouveautés.

Car, oui, durant cette période quelque peu en suspens, les agents municipaux ont poursuivi leurs recherches de nouveauté pour satisfaire votre curiosité et répondre à certains besoins ou souhaits.

Ainsi, vous découvrirez désormais un nouveau rayon mis en place sur le thème de la parentalité. Vous y trouverez des ouvrages sur l'éducation de l'enfant, la psychologie, le bien être, etc.

En parallèle, de nouveaux abonnements de périodiques adultes/enfants sont disponibles. Vous pouvez consulter la liste sur le site internet de la commune.

Enfin, la médiathèque effectuera diverses activités adultes et enfants dans le cadre de la nuit de la lecture le 16 janvier 2021 (programme communiqué ultérieurement).

La médiathèque sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier.



Mylène FOURCADE

Maire-adjointe,
déléguée à l'Urbanisme,
aux grands travaux et au
développement durable

UNE EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE POUR LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

Au vu des enjeux du territoire et des ambitions de Fabrègues pour promouvoir la transition agroécologique, le Conseil Municipal a voté, le 29 septembre dernier, l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties quant aux terrains agricoles exploités selon le mode de production biologique.

Ce dispositif prévu sur l'ensemble des zones agricoles et naturelles de la commune est applicable pendant une durée de cinq ans, sur les propriétés non bâties définies à l'article 18 de l'instruction ministérielle du 31 décembre 2018 lorsqu'elles sont exploitées selon le mode de production prévu au règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil du 28 juin 2007, relatif à la production biologique.

L'exonération est applicable à compter de l'année qui suit celle au titre de laquelle une attestation d'engagement d'exploitation suivant le mode de production biologique a été délivrée pour la première fois par un organisme certificateur agréé.

Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire adresse au service des impôts, avant le 1^{er} janvier de chaque année, la liste des parcelles concernées accompagnée du document justificatif annuel délivré par l'organisme certificateur agréé.

" Encourager la production biologique c'est protéger nos paysages et notre extraordinaire biodiversité. "

UNE ÉTUDE DE NOTAIRES À FABRÈGUES



Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 5 août 2020, **Madame Vanessa PEREZ-VERLEYN**, notaire associée de la SCP PREMIER ACTE a été nommée à la résidence

de **FABREGUES (34690)**, office notarial situé au Centre commercial "Les Campanelles", avenue du Général de Gaulle.

04 99 53 82 02
v.perez-verleyn@notaires.fr



UN NOUVEAU SUPERMARCHÉ VERRA LE JOUR AU SEIN DE L'ÉCOPARC DE FABRÈGUES

Retenu à l'issue d'une procédure de mise en concurrence menée par l'aménageur de l'Ecoparc Territoire 34, un supermarché LIDL verra le jour à Fabrègues au premier trimestre 2023.

Le projet de programmation mixte proposé par Cirrus Construction, Philippe Rubio Architectes, Arthur Loyd et le Cabinet Temah est composé de bâtiments d'activités du concept Carbon, d'un ensemble de bureaux du promoteur « Cirrus Construction », du concept rénové des supermarchés « Lidl » et d'une station-service du pétrolier « Esso ».

Cette mixité constitue un enjeu majeur pour la création d'un ensemble urbain cohérent dans une logique de développement durable, intégrant des qualités architecturales et urbaines en faveur de la gestion des flux, des diverses réglementations PMR et incendies ainsi que du cahier des clauses architecturales et paysager du secteur Ecoparc situé dans la ZAC du Collège à Fabrègues. L'opération est ainsi décomposée en une partie commerciale dédiée au supermarché, ses annexes, dont une plateforme de formation, et ses stationnements d'une

surface totale de 2 901 mètres carrés et une partie artisanale composée de locaux d'activités et de bureaux d'une surface totale de 3 024 mètres carrés.

La toiture sera végétalisée pour satisfaire aux performances thermiques mais aussi pour participer à la création d'un cadre plus paysagé et agréable donnant vu vers le massif de la Gardiole. 1 000 mètres carrés de toiture seront dédiés aux panneaux photovoltaïques. Ce projet a également été pensé avec une sensibilisation des employés au tri des déchets et à leur valorisation, une meilleure gestion de l'eau et de l'énergie, des façades à haute performance, des matériaux à faible empreinte carbone et des plantations favorisant la biodiversité. Le dépôt du permis de construire est envisagé en avril 2021.

Les services qui vous seront proposés :

- Ouverture de 8h30 à 20h, du lundi au samedi, et de 9h à 12h30 le dimanche
- Présence de bornes de recharge de véhicules électriques et racks à vélos sur les parkings

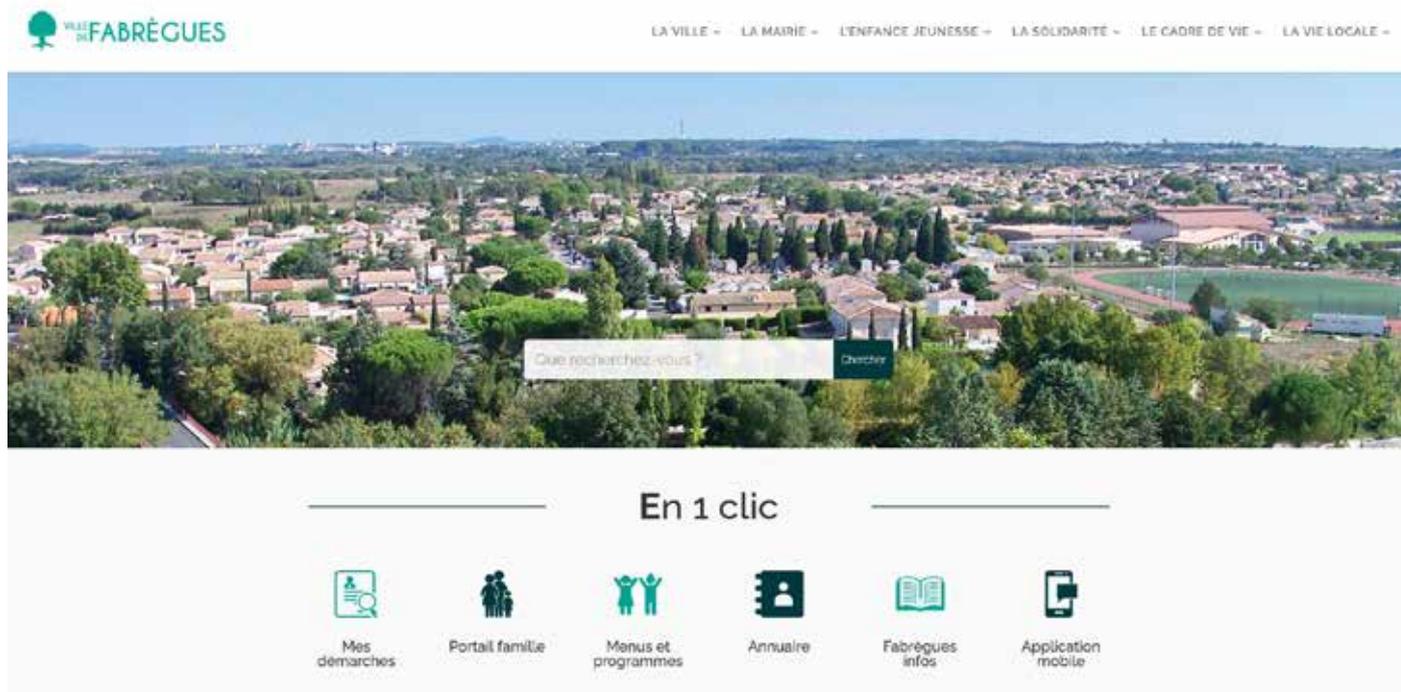
- Zone de dépôts des déchets recyclables dans l'entrée des magasins (piles, ampoules, etc.)

- Une station-service ESSO sera installée sur le parking, permettant d'apporter un service 24h/24h (surveillance, propreté, services).

- Création d'une zone de repos dans l'entrée, à destination des clients, permettant aux personnes souhaitant déjeuner sur le pouce de bénéficier d'un espace aménagé, sécurisé, couvert et gratuit.

Le magasin LIDL de Fabrègues, idéalement situé entre les directions régionales de Lunel et Béziers, bénéficiera également d'une salle de réunion de 200 m², permettant d'assurer sur place des formations à destination des salariés du groupe, ainsi que des réunions de travail, assurant au magasin un rayonnement sur l'ensemble du département de l'Hérault.

Enfin, ce projet engendrera également de nouvelles possibilités d'emploi pour la commune, tant pour son supermarché que dans le cadre de son volet artisanal.



Myriam PENA
Maire-adjointe,
déléguée à la Communication
et à la Mobilité

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

La communication, et plus particulièrement la communication web, évoluant très rapidement, la municipalité a souhaité refondre et moderniser son site, dans la continuité de la création de l'application mobile.

Afin de mieux répondre aux besoins et pour plus de réactivité et de modernité, la ville de Fabrègues fait ainsi évoluer son site internet et se dote d'un nouveau site ergonomique, pratique et facile d'utilisation en renforçant son adaptabilité afin de le rendre durable, clair et dynamique.

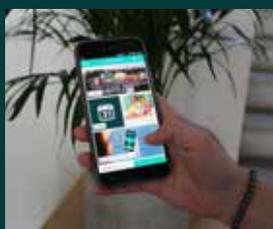
Pour cette réalisation et pour garantir la continuité, la commune a mandaté l'entreprise Votreappli.fr, dirigée par Jérôme N'GUYEN, qui a également créé l'application mobile de la ville de Fabrègues.

Vous retrouverez alors des modules dynamiques et interactifs, des boutons dès la page d'accueil pour les pages les plus consultées et un accès facilité à toutes les démarches en ligne.

Tenez-vous informés, le nouveau site officiel sera lancé prochainement !

" Effectuer la refonte du site internet de la commune nous a permis d'améliorer ses performances pour rendre la navigation plus claire, plus attrayante et ergonomique pour nos visiteurs. "

PENSEZ À TÉLÉCHARGER L'APPLI MOBILE



Pour vous tenir informés et interagir avec la mairie, pensez à télécharger l'application mobile de la ville de Fabrègues, accessible depuis un smartphone ou une tablette.

Pour télécharger l'application mobile : Rendez-vous sur l'App Store ou le Google Play Store et téléchargez, en quelques minutes, l'application "Ville de Fabrègues".

LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN : LES PHASES DU PROJET

La loi d'orientation des mobilités de 2019, qui reconnaît la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan comme prioritaire parmi les grands projets ferroviaires, prévoit sa réalisation en deux phases.

Les objectifs ? Intervenir prioritairement sur la section de réseau la plus circulée, réduire les délais d'étude et de travaux avant la mise en service et étaler les coûts d'investissement.

Phase 1 : Montpellier – Béziers A l'horizon 2030

52,3 km de ligne nouvelle - 7 km de raccordements

18 communes concernées :

Montpellier, Lattes, Saint-Jean-de-Védas, Villeneuve-lès-Maguelone, Fabrègues, Gignan, Poussan, Loupian, Mèze, Pinet, Pomérols, Florensac, Saint-Thibéry, Bessan, Montblanc, Cers, Villeneuve-lès-Béziers, Béziers

-18 minutes : Tous les temps de parcours TGV depuis Perpignan vers Montpellier et Paris seront réduits de 18 min dès la première phase.

Calendrier de la phase 1 :

2020 : Concertation publique

Fin 2021 début 2022 : Enquête publique

2023 : Déclaration d'Utilité Publique



Phase 2 : Béziers – Perpignan A l'horizon 2040

97,7 km de lignes nouvelles - 2 gares nouvelles - 23 km de raccordements

Le projet est entré dans une nouvelle phase de concertation du 2 novembre au 4 décembre 2020. Les modalités de cette concertation ont été adaptées au contexte sanitaire pour permettre l'expression la plus large possible du public, en toute sécurité. Un registre de consultation était également disponible en mairie.

Retrouvez l'ensemble des informations sur www.ligne-montpellier-perpignan.com



J'AIME MON VILLAGE : HALTE AUX INCIVILITÉS !

Face au constat alarmant de l'augmentation des incivilités liées à la propreté de la commune, la municipalité durcit le ton.

Ces infractions sont passibles de contraventions à hauteur de :

- Déjections canines : 68 euros
- Masques ou mégots jetés au sol : 68 euros
- Bacs de collecte laissés sur la voie publique : 68 euros
- Encombrants sur la voie publique en dehors d'une collecte prévue : 68 euros
- Décharge sauvage : 1500 euros

Respectons notre qualité de vie : la propreté du village est l'affaire de tous.

**J'AIME MON VILLAGE ...
JE RAMASSE LES CROTTES DE MON CHIEN**

Respectons notre qualité de vie ...
Halte aux incivilités !

AMENDE : 68 EUROS

RENSEIGNEMENTS
www.fabregues.fr et au 04 67 85 11 57
Application Mobile : VILLE DE FABREGUES
Rubrique : Signalement éco-citoyen

VILLE DE FABREGUES

**J'AIME MON VILLAGE ...
JE RENTRE MES POUBELLES APRÈS LA COLLECTE**

Respectons notre qualité de vie ...
Halte aux incivilités !

AMENDE : 68 EUROS

RENSEIGNEMENTS
www.fabregues.fr et au 04 67 85 11 57
ALLO DÉCHETS & PROPRIÉTÉ
numéro vert : 0 800 88 11 77

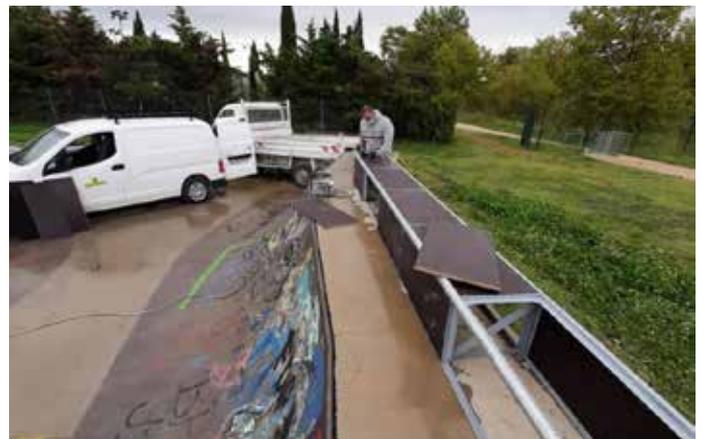
VILLE DE FABREGUES



DU NOUVEAU CÔTÉ TRAVAUX

Ces dernières semaines et dans le cadre des travaux engagés en régie, les services techniques municipaux ont réalisé :

- l'aménagement de l'aire de gazon synthétique de l'école maternelle de la Gardiole,
- la rénovation des vestiaires du gymnase,
- la création et l'installation d'un nouveau module au Skateparc,
- le bardage des bâtiments préfabriqués du stade d'athlétisme,
- la rénovation d'une classe supplémentaire et du hall de l'école élémentaire des Cigales.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité a été transféré à l'officier de l'état-civil de la commune dans laquelle les partenaires de PACS fixent leur résidence. L'Officier de l'état-civil procède donc à l'enregistrement de la convention de PACS, à sa modification et à sa dissolution le cas échéant.

Les dossiers sont disponibles en mairie et sur le site de la commune.

RECENSEMENT MILITAIRE

QUI EST CONCERNÉ ?

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son lieu de domicile dès l'âge de 16 ans (dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire) .

- Les garçons et filles de 16 à 25 ans
- Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Le jeune pourra se présenter seul en mairie ou accompagné d'un de ses parents muni de la pièce d'identité du jeune et du livret de famille ou par le site service public.fr (mettre le lien).

CHANGEMENT DE PRÉNOM

La loi sur la justice du 21^{ème} siècle (J21) a simplifié la procédure pour changer de prénom.

Auparavant, il fallait passer par un juge pour pouvoir changer de prénom. La demande devait être déposée auprès du tribunal de Grande Instance et le recours à un avocat était obligatoire. Désormais les demandes de changement de prénom se font

auprès de l'officier de l'Etat Civil, cette démarche permet de changer de prénom plus facilement et plus rapidement sans passer par le tribunal ni faire appel à un avocat.

Toute personne domiciliée à Fabrègues peut demander à l'officier de l'Etat Civil de changer de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime.

Les cas d'intérêt légitime :

- La suppression ou la modification d'un prénom ridicule (seul ou quand il est associé au nom)
- Les difficultés pour les porteurs d'un prénom vis-à-vis des autorités étrangères (pour l'orthographe ou la prononciation)
- La "francisation" d'un prénom (même si une démarche indépendante existe lors de la naturalisation)
- L'ajout ou la suppression d'un tiret dans un prénom composé
- Le retour au prénom d'origine lorsque le changement n'a pas été fait par la personne qui porte le prénom (ses parents lorsqu'elle ou il était enfant par exemple)
- La perpétuation d'une coutume familiale
- L'usage prolongé d'un autre nom que celui figurant à l'état civil.

Dans tous ces cas, le demandeur est invité à fournir le plus de pièces justificatives pour appuyer son dossier, en particulier si la demande se fonde sur l'usage d'un autre prénom (ou d'une autre orthographe) depuis une longue période.

Le dépôt de dossier se fait sur rendez-vous pris avec le service de l'état civil au 04 67 85 61 80.

Renseignements à l'accueil de la mairie : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. - 04 67 87 11 57

MACARON ZÉRO DÉCHET : LE MEILLEUR DÉCHET C'EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets et de la Semaine nationale de sensibilisation des commerçants lancée par l'association Zero waste France et portée localement par l'association Montpellier zéro déchet, Montpellier Méditerranée Métropole met à disposition des habitants un macaron autocollant à distribuer dans les commerces alimentaires de proximité afin de réduire les déchets liés aux emballages. Dans les boulangeries, les pâtisseries, chez les primeurs, les traiteurs, dans les sandwicheries..., cette initiative vise à inciter, légitimer et rassurer clients et commerçants qui souhaitent se lancer dans une démarche de réduction des déchets.

Si de plus en plus de particuliers demandent à être servis dans leurs propres contenants (sac àovac, sac à pain, bocaux, tasse à café...) pour éviter les emballages jetables, tous, consommateurs comme commerçants, ne savent pas que cette pratique a été ratifiée et encadrée par la loi anti-gaspillage du 10 février 2020.

LE MACARON ZÉRO DÉCHET, COMMENT L'UTILISE T'ON ?

- Vous récupérez gratuitement quelques autocollants, à titre individuel, dans les 31 guichets uniques de la Métropole.
- Vous les proposez à vos commerçants, pour qu'ils soient affichés dans une zone bien visible : près de la caisse, sur la vitrine...
- Les commerçant affichent le macaron, manifestant ainsi leur

soutien, et acceptent les contenants propres et secs de leurs clients.

- Un retour d'information vous est demandé afin que l'association Montpellier Zéro Déchet puisse recenser ces commerçants estampillés « zéro déchet » : montpellierzerodechet@gmail.com.





DEUX JEUNES FABRÈGUISES FONT BRILLER LE SPORT CYCLISTE FÉMININ

La municipalité est fière et heureuse de mettre aujourd'hui, en lumière, deux jeunes filles qui accumulent dans leur propre discipline sportive nombre de médailles au niveau régional et national.



Lisa Bouladou, 15 ans, pratique le VTT XC (cross-country) et DH (descente) depuis 4 ans, elle est licenciée au Vélo Club Lodévois et possède plusieurs titres de Championne Régionale dans ces disciplines très techniques où la maîtrise du pilotage et de l'effort doit conduire à être la plus rapide.

Elle a gagné, ces trois dernières années, le Classement Féminin du Trophée de France des Jeunes Vététistes, et cet été,

aux Menuires, lors des Championnats de France 2020 elle finit 2^{ème} à seulement 3 secondes du titre National en VTT XC et 23^{ème} lors de l'épreuve de descente.

Lisa fait partie de l'équipe « Espoirs Féminin » de la F.F.C (Fédération Française de Cyclisme) en XC, elle excelle également dans d'autres disciplines tout-terrain dont le Cyclo-Cross ainsi que le VTT Trial qu'elle pratique lors de stages à Fabrègues avec le Triple Champion du Monde, Marc Caisso.

Elle a également remporté en 2019, dans sa catégorie, le célèbre Roc D'azur en XC.

Lisa trouve dans la pratique du VTT, un équilibre ainsi que la faculté de pouvoir se dépasser.

Margaux Pena, 14 ans, pratique le TRIAL depuis l'âge de 7 ans au sein de l'école de vélo du Trial Club Fabrègues, elle a été sélectionnée pour représenter la France aux Jeux Mondiaux de La Jeunesse au Danemark et a fini à la 6^{ème} place.

Lors des Championnats de France de VTT 2020 (aux Menuires) elle termine 2^{ème} dans la catégorie VTT Trial Jeunes Filles. Comme Lisa, Margaux vient d'intégrer cette année les effectifs des sportifs de haut niveau « Espoirs » de la Fédération Française de Cyclisme, ce qui lui permettra d'aménager son temps d'étude et ses entraînements pour atteindre les objectifs sportifs qu'elle s'est fixée.

La pratique du vélo Trial développe la concentration, le courage et le goût de l'effort, c'est ce que Margaux apprécie dans ce sport où l'on est sans cesse dans l'apprentissage du geste parfait.

Lisa et Margaux ne souhaitent pas pour autant tout sacrifier à leur sport, elles ont des projets, des ami(e)s et d'autres passions comme beaucoup de jeunes filles de leur âge.

La ville de Fabrègues et son équipe Municipale soutiennent Lisa et Margaux dans leurs projets sportifs et leur souhaitent toute la réussite qu'elles méritent. Autre point commun entre Lisa et Margaux, hormis le fait d'être natives de Fabrègues elles ont toute les deux un frère... jumeaux.



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

Cet espace est dédié aux communiqués des associations fabréguoises.

FABRÈGUES SWEET DANCERS

Fin février et début mars 2020, nous avons eu le plaisir d'organiser deux journées portes ouvertes sur le thème « Danser c'est la santé ». Nous sommes à l'initiative de ce projet et nous avons animé cet atelier adapté aux séniors.

Ce fut un succès et fort de cette réussite, nous créons notre association de danse en ligne « Fabregues Sweet Dancers » pour développer cette activité qui s'appelle désormais « Danser pour son bien être ».

Nous avons également repris à notre actif les cours de « danse en ligne » sur musique country, rock, celtique, polka, cha-cha...tous niveaux. La « danse en ligne » n'est pas un cours via internet, mais un style de danse tel que le Madison des années 60. Les danseurs se positionnent sur une ligne et des colonnes et exécutent une chorégraphie identique.

Nous vous attendons nombreux dès la reprise possible de nos cours.

Nous vous accueillerons dans La convivialité et la bonne humeur, tous les lundis :

- à partir de 14h30, les seniors pourront ainsi continuer à profiter des bienfaits de la danse sur la santé par une activité ludique sollicitant la mémoire, l'équilibre, l'endurance et le moral.
- à partir de 18h30, les cours de danses en ligne continueront aux mêmes horaires.que l'an passé.



Nous sommes à votre disposition pour toute information soit :

- **Par courriel : Fabregues Sweet Dancers : josperso56@gmail.com**
- **Par téléphone : Jocelyne et Joseph alias Les Joss 06 20 10 88 46 ou 06 01 91 21 94.**

Nous avons hâte de vous rencontrer. Les Joss.

JETEZ L'ENCRE

Cette année 2020 aura été une année difficile pour beaucoup de gens et à beaucoup d'égards.

Difficiles pour certains pans de l'économie et notamment pour la culture lourdement touchée par les annulations en chaîne de spectacles et de festivals.

Jetez l'encre n'aura pas fait exception mais grâce au soutien des acteurs public nous serons à nouveau là le moment venu pour vous retrouver.

Notre association a d'ores et déjà reçu de nombreuses confirmations d'auteurs prévus l'an dernier qui seront au rendez-vous cette année si la situation sanitaire le permet.

Nous espérons que rapidement nous pourrons nous retrouver dans cet esprit de convivialité, d'ouverture culturelle et de découverte qui a toujours été et sera celui de Jetez l'encre.

Nous aurons plus que jamais besoin de votre présence,

de vos encouragements pour mener à bien cette mission de promotion de la bande dessinée et de ces auteurs.

Les conditions d'accueil seront certainement différentes de ce que nous avons connu alors n'hésitez pas à rejoindre les rangs de nos bénévoles car nous aurons certainement besoin de toutes les bonnes volontés.

Je ne pouvais clore mes propos sans rendre hommage à une amie du festival, l'une de ces figures, disparut trop tôt. Rita Gine, coloriste, actrice certes mais elle était bien plus encore.

Rita était un ouragan de bonté, de bonne humeur communicative et d'un entrain exceptionnel. Un regard d'acier, fort, droit mais empli de joie et bienveillance.

Nos pensées vont à sa famille, ces enfants et son mari Christian avec toute notre amitié.

Fabrice Seguinot - Président de Jetez l'encre.



CYCLO CLUB FABRÉGUOIS

DU NOUVEAU AU CCF : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SECTION VÉLO BALADE ET DÉCOUVERTE À FABRÈGUES

Cette rentrée sportive compliquée ne doit pas nous écarter de notre pratique du vélo. Nous devons agir pour garantir la poursuite de notre sport.

Le Cyclo Club Fabréginois (CCF) ajoute à ses multiples activités l'ouverture d'une nouvelle section : Vélo Balade et Découverte. Une nouvelle forme de cyclotourisme qui propose plaisir et convivialité alliant tourisme, sport-santé et culture. Cette initiative permettra à de nouveaux cyclistes de venir rouler à allure modérée, sur des parcours « découverte à la portée de tous », avec kilométrage adapté et permettra une intégration plus facile au sein du CCF. Peu importe votre type de vélo (VTT, VTC, VAE), l'essentiel est de s'oxygéner et de pédaler dans la bonne humeur. Casque obligatoire. Les enfants à partir de 10 ans sont également les bienvenus accompagnés de leurs parents.

CLUB DE L'AMITIÉ

Nous envisageons de reprendre nos activités début septembre en proposant à nos adhérents quelques dates récréatives, touristiques et gustatives mais malheureusement les contraintes sanitaires ne l'ont pas permis.

La seule date qui a été maintenue fut celle du 13 septembre avec la Foire aux associations qui s'est tenue à l'extérieur du centre culturel et nous n'avons pas eu beaucoup de visiteurs.

Depuis, la situation s'étant aggravée, les mesures sanitaires sont encore plus contraignantes et nous ne pouvons donc toujours pas redémarrer.

Le départ se fera devant le club (complexe sportif de Fabrègues) à 13h30, le samedi. Les encadrants expérimentés seront heureux de vous accueillir et de vous faire découvrir une autre façon de pédaler.

Renseignements : Dusfour Jacques au : 04 67 85 17 85 / 06 83 15 74 97 - Email : cycloclubfabreguois@ffvelo.fr

En effet, la crise sanitaire que nous traversons montre une évolution dans la pratique du vélo. Cette augmentation de cyclistes motivée par un transport urbain écologique peut aussi se muter en un loisir permettant de se libérer des soucis de son travail, de la maison et de la ville. L'augmentation plus récente de la pratique en milieu périurbain et rural en particulier du VTC, VTT et VAE reflète aussi cette évolution de la pratique du vélo. Cette liberté acquise avec la « petite reine » peut aussi s'accompagner de beaucoup de plaisir dans le cadre d'une pratique bien maîtrisée n'entraînant ni fatigue excessive ni douleur. Notre nouvelle section « Vélo Balade et Découverte » répond à ce nouveau mode vélo-loisir tel qu'il se développe actuellement et n'est qu'une variante des diverses formes du cyclotourisme.

Dès que la situation se sera apaisée et que nous pourrons envisager la reprise, nous en informerons nos adhérents en leur faisant parvenir un nouveau calendrier des activités prévues.

En attendant, prenez bien soin de vous et soyez très prudents.

Pour tout renseignement sur les activités, le fonctionnement ou les conditions d'adhésion, vous pouvez contacter la Présidente : Liliane CAIGNET au 04 67 85 12 15 - ou le Coprésident - Trésorier : Eugène QUINTO au 06 19 03 68 14.



HARMONIE DANSE

Harmonie Danse ne pourra pas se présenter au Concours National de Danse en raison des nouvelles restrictions !

C'est une grande déception pour nos élèves. Cette année 2020 est une année particulièrement semée d'embûches pour nos écoles de danse ! Notre profession est en sursis. Pourtant, nous sommes la transmission d'un art qui fait partie de nos racines ! Que restera-t-il si nos écoles ferment ? Ce sont elles qui forment les futurs artistes de demain, ce sont dans nos écoles que nos jeunes sont formés pour intégrer les centres de formation où les grandes écoles qui débouchent sur les grandes compagnies nationales et internationales. Nous sommes le vivier d'un art mis en péril aujourd'hui. Nous sommes, nous les écoles de danses, les associations, la culture et les indépendants, les grands oubliés du gouvernement. Déjà, Harmonie Danse a fait sa rentrée avec tous les problèmes qui ont découlé suite au confinement de mars et aussitôt ouvert que nous voilà à nouveau contraint de fermer. Comment redonner confiance à nos adhérents ?

Pour réagir devant cette situation, nous avons lancé des cours en visio. Nous proposons aussi des activités artistiques, des jeux, des challenges, un point culture pour garder un lien avec nos élèves.

Devant le succès des années précédentes, nous avons renouvelé notre concours photos : de jeunes talents se découvrent (en voici quelques extraits).

C'est avec regret que nous vous annonçons l'annulation du stage avec Jess Vandelli ainsi que la sortie cinéma et les olympiades.

Nous vous souhaitons un bon Noël et de joyeuses fêtes à tous.



Renseignements au : 06 65 22 97 61 ou 06 59 07 14 16 -
Site internet : harmoniedanse.com - Inscription en ligne :
assoconnect.com

GYM FORME YOGA

Le bureau de Gym-Forme Yoga était présent lors de la foire aux Associations du dimanche 13 septembre 2020. Nous avons pu renseigner de nombreuses personnes et par la suite d'accueillir de nouveaux adhérents.

Les adhérents de l'Association "Gym-Forme-Yoga" ont repris avec motivation et plaisir les différentes activités le 21 septembre dernier.

L'association est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire et labellisée Sport Santé.

En principe, "Gym-Forme-Yoga" propose durant dix mois, de septembre à juin :

- 10 cours de gymnastique (Pilates, stretching, gym détente ou tonique...)
- 2 cours de yoga.
- de la marche en garrigue le 1^{er} mercredi du mois.

Les cours sont dispensés par 7 animateurs diplômés.

Les différentes activités sont suivies avec assiduité et bonne humeur, tout ceci pour un tarif unique très attractif (180 € pour



l'année pour l'ensemble des 12 cours).

Malheureusement, suite à l'arrêté préfectoral du 25 septembre, nous avons été obligés d'interrompre notre activité et nous espérons vivement pouvoir reprendre le plus tôt possible.

Renseignements au 04 67 85 11 97 ou au 06 76 46 89 26, par courriel gymfabregues@free.fr, ainsi que sur notre site internet www.gymfabregues.free.fr

AS FABRÈGUES

Après une fin de saison dernière tronquée en raison de l'épidémie de Covid-19, l'exercice 2020-2021 a démarré il y a quelques semaines. Durant tout ce début de saison, et même avant, l'ensemble du club a tout fait pour permettre le bon déroulement des entraînements et des matchs, le tout avec un maximum de précautions sanitaires. Si la progression et le plaisir de nos licenciés, et notamment des jeunes, nous sont essentiels, la santé a bien évidemment toujours été la priorité, et continuera à l'être jusqu'à la fin de cette période trouble.

Malgré les difficultés rencontrées par l'immense majorité des associations dans l'ensemble du territoire, le club s'est justement attaché à repartir du mieux possible. Cette saison, ce ne sont pas moins de 500 licenciés qui composent l'AS Fabrègues, au sein de dix catégories différentes. Du côté administratif, 44 dirigeantes et dirigeants s'investissent toutes les semaines pour mener à bien la politique et la vie du club. Une dynamique toujours positive, qui fait de l'ASF l'un des plus gros clubs du département et de la Région Occitanie.

Symbole de ce statut, l'équipe première évolue toujours au niveau national et s'est illustrée ces dernières semaines en Coupe de France. Comme ils ont en pris l'habitude depuis quelques saisons, les joueurs de Laurent Scala et Jean-Luc Muzet vivent, cette année encore, un très beau parcours dans la reine des compétitions. Après avoir affronté le Paris FC, formation de Ligue 2, il y a quelques mois, les Sang et Or ont réussi, en effet, à se qualifier pour le sixième tour de la compétition, samedi 17 octobre, à Conques (Aude). Au-delà des équipes seniors, la progression et la formation de nos jeunes sera, comme toujours, la principale ambition du club, avec le plaisir et les valeurs positives comme seuls moteurs. Le développement de l'école de football et des

sections féminines font d'ailleurs partie des principaux axes de travail.

Enfin, en ce qui concerne les traditionnels événements (stages, tournois, lotos) organisés durant toute la saison, ils seront bien évidemment dépendants des conditions sanitaires et des réglementations mises en place par les autorités. Le club communiquera dès que possible sur l'organisation de tous ces événements et remercie d'ores et déjà tous ses partenaires pour leur soutien, en dépit des circonstances difficiles que nous connaissons.

Après ces derniers mois difficiles, soyez quoi qu'il en soit certains que nous ferons, dirigeants, éducateurs, bénévoles et joueurs, le maximum pour faire de cette saison 2020-2021 une réussite. Tous ensemble, avec le plaisir de jouer au football et d'être ensemble comme maîtres mots.

Allez l'AS Fabrègues !

Le Président.



LES JARDINS DU COULAZOU

L'association Les Jardins du Coulazou recherche des bénévoles pour participer à un projet d'aménagement.



Association des
Jardins du
COULAZOU
à FABREGUES

L'association recherche des bénévoles pour participer à un projet d'aménagement d'une parcelle située près des Jardins du COULAZOU.

Le but est de créer un espace convivial avec plusieurs projets.

Espace de convivialité

Espace vert et fleuri avec tables et bancs

Jardin partagé

Parcelle gérée par des Fabrèguois(e)s désireux de jardiner dans un jardin collectif.

Jardin solidaire

Jardin cultivé par des Fabrèguois(e)s bénévoles dont la production irait au resto du cœur.

Expérimentation sur des techniques issues de la permaculture

Réflexions collectives avec des personnes compétentes.

Si vous êtes intéressés ou souhaitez prendre des informations sur ces projets, contactez nous, en appelant :

Mr Amédée BARRESI au 06 23 66 87 53

Mr Jean-Jacques BOUEROUX au 06 85 49 98 12



Exemple
d'aménagement



ASSOCIATION JEUX DE MOTS

CONFINEMENT

*Une heure autorisée pour soigner les rosiers.
Plantée sous l'olivier, vêtue d'un tee-shirt blanc
Un papillon séduit, l'attention attirée,
Sur mon sein droit se pose.*

Le chat, tapi, attend.

*L'envol sera propice à un goûter gourmand ;
Fasciné, il ignore le gros matou teigneux
Qui guette, revanchard, le ventre au ras du sol.
Plein de rancoeur, il rampe vers ce rival distrait.
Le chat happe en vain l'insecte qui s'envole,
Son ennemi juré est chassé à son tour
Par le chien du voisin.*

*La pause est terminée et la paix retrouvée.
Les olives d'ébène constellent la pelouse.
Les merles aux becs jaunes vont bientôt se gaver.
Le romarin embaume.*

*Le Quartier- Haut confine
Dévolu au soleil et aux sauges orangées.
Tel cet hiver glacial,
Le Quartier Haut confine.*



GOLF CLUB DE FABRÈGUES

DÉCOUVREZ LE GOLF EN TOUTE SIMPLICITÉ

Le golf club de Fabrègues est un parcours compact six trous ouvert à tous, sept jours sur sept. C'est le lieu idéal pour débiter ou se perfectionner.

Des initiations sont proposées le dimanche matin, en cadrées par un enseignant professionnel (avec prêt du matériel). Différentes formules d'abonnement permettent de progresser sans se ruiner dont la formule découverte qui offre 4 heures de cours et deux mois d'accès illimité au parcours (avec prêt du matériel, tarif : 90 euros). N'hésitez plus à vous lancer !

Le mercredi, les enfants sont accueillis à l'école de golf (190 euros pour l'année). Il est encore temps de s'inscrire.

Le golf a la particularité de pouvoir être pratiqué à tous les âges. Sport santé par excellence, il associe le plaisir du jeu en plein air à un exercice physique modéré.

Venez nous rencontrer. Nous serons heureux de vous accueillir et de faire vous faire découvrir notre discipline.

Renseignements : 1, chemin de l'Aire, 34690 Fabrègues - www.golfclubfabregues.com / golfclubfabregues@gmail.com - 06 14 81 39 85

FABRÈGUES POST SCHOOL

Parler Anglais pour le plaisir, pour s'enrichir, ou par nécessité : venez pousser les portes de notre association.

Débutants et confirmés, enfants et adultes, c'est avec grand plaisir que Sara, professeur de langue anglaise maternelle, vous accueillera, par petits groupes, pour vous proposer des cours variés, ludiques et adaptés.

Renseignements au : 06.30.33.92.64 - asso.postschool@yahoo.com

FPS - Aide aux devoirs / soutien scolaire

Besoin d'un peu d'aide pour les devoirs ou pour combler quelques lacunes dans une ou plusieurs matières...

Venez rejoindre les élèves qui sont déjà inscrits (pour certains pour la deuxième année). dans une ambiance ludique, et bienveillante. Notre équipe sera heureuse de vous accueillir, que ce soit pour 1, 2 ou 3 trimestres, du CP à la 3^{ème}.

Merci à nos bénévoles qui nous accompagnent depuis la création de notre association il y a deux ans et bienvenue aux nouveaux. Nous accueillons également toute personne qui souhaiterait partager son savoir afin de grossir nos rangs.



Renseignements au : 06.43.11.41.95

RESTOS DU COEUR

35 ANS DE SOLIDARITÉ - 35 ANS DE RESTOS

Le 26.09.1985, Coluche lançait sur Europe1 un appel à la générosité pour aider les plus démunis. C'était la naissance des Restos du Cœur.

La 1^{ère} campagne hivernale mobilisait plus de 5000 bénévoles qui avaient distribué 5 millions de repas. Aujourd'hui, ce sont près de 73000 bénévoles qui distribuent 133,5 millions de repas !

35 ans plus tard, les bénévoles et les équipes Restos sont toujours présents au plus près des personnes dans le besoin afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Ces dernier mois ont montré l'importance, vitale pour les plus précaires, de l'accès à l'alimentation et aux biens de 1^{ère} nécessité.

Les équipes ont dû s'adapter pour tenir compte des contraintes sanitaires tout en continuant leur action.

Cette année encore donc, le centre des Restos du Cœur de Fabrègues ouvre ses portes au Centre Culturel José Janson pour la 36^{ème} campagne.

Comme les années précédentes, les jours d'ouverture sont les mardi et vendredi matin de 9h à 11h30. (l'accès à l'aide alimentaire étant toutefois soumis à conditions de ressources, il convient de produire les justificatifs utiles pour procéder à l'inscription).

Renseignements : www.restosducoeur.org

LES RESTAURANTS DU COEUR
LES RELAIS DU COEUR

Collecte Nationale
ON COMPTE SUR VOUS!

→ **05, 06 & 07**
MARS 2021

collecte.restosducoeur.org



MEI HUA ZHUANG

Le **Mei Hua**, une pratique en lien avec la nature, qui s'adapte à tous les lieux et tous les temps... en intérieur, en extérieur, dans la neige ou au bord de la mer, en montagne ou sur un volcan, et même, à son origine en chine, sur des pieux.

Le **Mei Hua**, une pratique qui s'adapte aux capacités de chacun et qui renforce santé et bien-être.

Le **Mei Hua**, une pratique toute indiquée pour répondre à la situation que nous vivons en ce moment.

Pour plus de renseignements : le site : www.meihuazhuang.org - Et pour la pratique locale : Régine Monod : 06 72 39 34 36 Fabrègues - Centre culturel José Janson - Pratique le jeudi à 18h30 à Fabrègues, le dimanche dans le parc de Lavérune à 10h.



BASKET CLUB FABRÈGUES

La saison 2020-2021 a bien redémarré au Basket Club de Fabrègues.

Début septembre, nos jeunes et moins jeunes ont enfin pu refouler leur terrain de basket favori au Gymnase Baronchelli. Pour lancer la saison, nous avons été présents aux foires aux associations de Fabrègues et de Cournonterral ce qui nous a fait rencontrer beaucoup de personnes qui sont venues essayer et adopter le basket.

Malgré la période compliquée que nous vivons, la majorité de nos licencié(e)s ont renouvelé leur licence, nous comptons même énormément de nouvelles têtes parmi nos membres. Il reste encore de la place dans nos toutes équipes, des babys (moins de 7 ans) aux seniors filles et garçons.

Nous avons pu malgré tout, organiser tout au long de l'été le mercredi soir, nos conviviales, qui comme les années précédentes ont rencontré un beau succès.

Les entraînements ont repris début septembre et ne se sont pas arrêtés pour les vacances scolaires. Les seniors masculins bataillent en championnat depuis mi-septembre. Les plus jeunes licencié(e)s et les seniors féminines reprennent après les vacances d'automne.

Concernant l'extra-sportif, nous espérons fortement organiser la fête de Noël des enfants le dimanche 13



décembre (événement annulé). Et bien sûr, après les vacances d'hiver, notre traditionnel Loto du Basket.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook, Instagram et Twitter ou sur notre site : www.basket-fabregues.com

PRIEURÉ SAINT FRANÇOIS DE SALES

Les vacanciers aiment les églises. Notre-Dame de Paris avec 12 millions de visiteurs annuels en est une belle illustration comme le souligne le journal Ouest France. Ce quotidien du 15/04/19, précise également que c'est le monument religieux le plus visité d'Europe. Observation confirmée au Mont Saint-Michel où Claire Domenech de la revue Capital (07/01/19), observe le 1,48 million de personnes qui se pressent dans l'abbaye.

C'est très bien mais pourquoi aller si loin alors que notre église du Prieuré Saint François de Sales, située pratiquement au cœur de notre village, vous ouvre ses portes tous les jours.

Certes, le mobilier religieux que vous y trouverez et l'ancienneté de ses murs se révèlent plus modestes que les prestigieux monuments moyenâgeux. Mais tout de même, défendons nos couleurs ! Un édifice de 24 m x 12 m, possédant une hauteur d'au moins 10 m attire le regard. Son autel en marbre est respectable. En sortant, en levant les yeux, nous pouvons admirer le buffet de l'orgue qui accompagne d'une pluie de sons chacune de nos fêtes liturgiques. Ses mille tuyaux en imposent, surprennent plus d'un visiteur qui saura reconnaître un : Théodore Puget Gemilch. L'organiste raconte qu'il vient du petit séminaire de Montréjeau. Je vous passe les stalles, le grand crucifix qui orne le mur face à la chaire.

Les dater, connaître le nom des différents artistes qui ont confectionné ces œuvres ? C'est difficile à dire mais on peut se consoler avec Balzac. Le Curé de village. « L'homme de génie se révélera toujours en dehors des écoles spéciales (...) ».

Au plaisir de vous croiser dans nos murs.



APEL SAINT JACQUES

L'APEL Saint Jacques remercie le dévouement et l'investissement de M.Meitg (ancien président de L'OGEC), M. HEYER (ancien trésorier) et M.DUPONT (ancien secrétaire) qui ont œuvré au sein de l'école pendant toutes ces années.

Aujourd'hui, une nouvelle page se tourne... Nous leur souhaitons une bonne continuation !

VIE ASSOCIATIVE

N'hésitez pas à nous communiquer votre actualité, changement de bureau, événements à vieassociative@fabregues.fr et communication@fabregues.fr.



MAM LA PETITE BULLE NOUVELLE AVENTURE POUR LA PETITE BULLE !

Après cette année particulière pour tous, nous avons réouvert nos portes à la rentrée !

C'est avec un grand plaisir que nous avons retrouvé nos petites bulles déjà accueillies et que de nouvelles nous ont rejointes pour cette nouvelle année.

C'est également avec une immense joie que nous avons pris possession de nos nouveaux locaux au sein du Maïnada, au 107 Rue Gine à Fabrègues depuis le 6 octobre dernier.

Vous y retrouverez un magnifique "Pôle enfance" et nous sommes ravies de pouvoir accueillir toutes nos petites bulles dans un espace spécialement dédié et agréable !

Nos activités ne changent pas, bien que nous ayons dû nous adapter aux circonstances actuelles.

Nous tenons sincèrement à remercier Sandy Caisso et Florian Thomas, porteurs du projet, qui nous ont offert

cette superbe opportunité ! Et comme toujours nous remercions également chaleureusement tous les parents qui nous font confiance cette année encore.

Aude, Laura et Julie - Mam "La petite bulle "





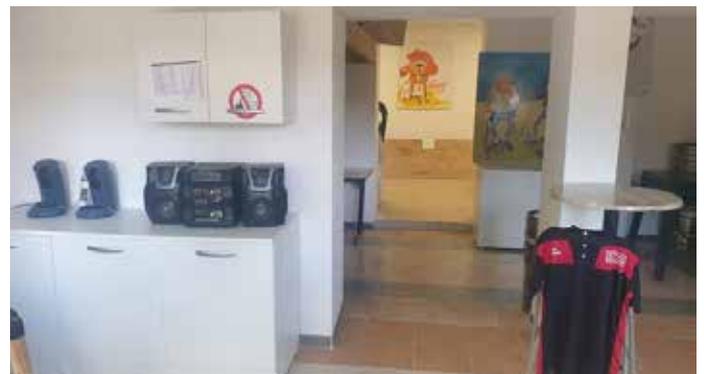
LA BOULE BLONDE

Après 10 ans passés à la tête de la Boule Blonde, l'ancien président, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire demandée par les adhérents, a été mis en minorité.

Depuis le 23 janvier, c'est donc un nouveau bureau qui préside aux destinées de la Boule Blonde. Fort de 10 membres, ce bureau s'est voulu représentatif de tous les licenciés en mêlant jeunes et seniors... La fougue de la jeunesse tempérée par l'expérience des anciens.

Au sein du Club, la pétanque « loisir » a sa place, tout comme la section « compétition » avec la participation des différentes équipes à des championnats départementaux ou régionaux et à des concours locaux, nationaux, voire internationaux ... Mais l'année 2020 a été marquée par les mesures sanitaires nationales empêchant les joueurs du club de pouvoir exprimer tout leur talent...

Après 2 mois de confinement et l'assouplissement des mesures sanitaires durant l'été, notre Club a, enfin, pu reprendre ses activités en respectant l'attirail sanitaire que réclamait les Fédérations Sportives Françaises... Et si les quelques concours organisés tous les vendredis soir de juillet et d'août n'avaient pas la notoriété des concours comme La Marseillaise ou Le Supra National de Millau, ils ont réunis, à chaque édition, près de 30 équipes, venues, en toute amitié, en découdre, boules à la main... Bon esprit, joie de se retrouver ; cette envie de partager un moment de convivialité a du être communicative,



puisque de nombreux fabréguois venaient chaque vendredi soir pour regarder quelques parties.

Nous en profitons pour remercier la mairie, qui, devant l'état de vétusté de notre Club House, avait décidé de remettre à neuf ces locaux qui maintenant sont dignes d'un club fort de 120 licenciés.

Composition du nouveau bureau :

Président : Roques jérémy

Trésorier : Houles romain / trésorier adjoint: Cassan guy
secrétaire : Roques valérie

Membres du bureau : Berdeguer olivier , Tastard Tanguy, Goidin Hervé , Plana Jordan , Plana Francois , Hortala Jean Bernard.

BATUC BACANA

Un nouveau bureau pour l'association

Le nouveau bureau de l'association Batuc Bacana a été élu.
Voici ses membres :

- Sophie Clamouse au poste de Présidente
- Hélène Fiordelli au poste de secrétaire
- Martine Ramos au poste de trésorière

Renseignements auprès de Sophie Clamouse : 06 63 80 22 37
/ 06 13 70 56 54

LES CARNAVALIERS FABRÉGUOIS

Les "Carnavaliers Fabrégouais", association créée en septembre 2019, a pris ses repères au 12 avenue Pasteur dans l'ancien local des pompiers, en face de la poste. Comptant actuellement une vingtaine de membres, elle a pour vocation la fabrication de sujets essentiellement pour Noël et Carnaval en étroite collaboration avec la Commission des Festivités de Fabrègues.

Tous les sujets sont entièrement réalisés sur place depuis l'ossature en fer, la plupart du temps, jusqu'à l'habillage par des fleurs en papier crépon, faites mains, collées une par une sur du grillage.

Chaque membre y participe selon ses aptitudes, ses envies et ses disponibilités. Si le bricolage et la décoration vous tentent rejoignez l'équipe des "Carnavaliers Fabrégouais" nous vous accueillerons à notre local les lundis,mercredis et vendredis de 14h à 17h.



L'association prépareit, au moment de la rédaction de l'article, Noël 2020 et le Carnaval 2021.



Renseignements :

- Président : Norbert SCHMITT 06 01 14 26 35,
- Vice-Président : Jean-Louis BLAIN 06 66 38 72 93.

SYNDICAT DES CHASSEURS

APPEL À TÉMOINS !

Qui a des renseignements sur cet épisode datant de 1912, sachant que l'actuelle société de chasse a été déclarée en préfecture en 1926 ?

Permanence pour les recueillir le vendredi soir de 18h à 18h30 à notre local entre l'Eglise et le coiffeur.

Rassurez vous, ces agapes ne sont plus d'actualité !

Infos pratiques :

La chasse ne se pratique pas le mardi, mercredi et vendredi.

Les battues sont organisées le samedi mais peuvent avoir lieu le mercredi ou le dimanche en fonction des dégâts causés par les sangliers. Les battues sont toujours signalées !

Les jours de travaux organisés par le Syndicat (nettoyage, balisage, confection de points d'eau ou de postes de tir surélevés etc....) auront lieu samedi 6 mars, samedi 13 et dimanche 14 mars 2021.

Notre loto de février 2021 sera annoncé par les panneaux municipaux si les directives le permettent !



Bonne saison, protégez vous, allez dans la garrigue !

Renseignements : 06.27.00.03.45 - clograph@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

N'hésitez pas à nous communiquer votre actualité, changement de bureau, événements à vieassociative@fabregues.fr et communication@fabregues.fr.



O'JAZZ DANCE

L'Association O'Jazzdance a été créée il y a plus de 10 ans par Valérie GIRAUDEAU, diplômée d'État « professeur de jazz » au CREPS.

Une grande famille autour de la danse où ensemble nous faisons vibrer les planches !

En mélangeant les styles et les générations dans la convivialité, tout le monde a la possibilité de s'épanouir et de s'affirmer dans les disciplines enseignées :

Modern' Jazz, Zumba, Line Dance, Barre à terre et Jazz New Style; sans oublier nos petits à qui un cours d'éveil et d'initiation sont proposés dès 3 ans.

Depuis maintenant deux ans notre cours Parents / Enfants perdure et pour finir une nouveauté cette année avec l'arrivée d'un cours de Stretching !

Quel que soit votre niveau et votre âge, nous nous retrouvons dans la bonne humeur et la détente !

C'est l'assurance d'une ambiance unique, lieu d'expressions, d'échanges et de moments partagés.

En cette année plutôt... Particulière O'Jazzdance se bat et s'adapte au mieux pour que LA VIE continue.

La danse est un exécutoire, une liberté de penser et de s'exprimer qui ne peut être réprimandée ni jugée.

Elle est ainsi que toutes les activités sportives et artistiques, celle qui vous apportera de vrais outils pour vous évader de vos soucis.

Elle est celle pour qui tous les maux peuvent être acceptés et atténués alors ne laissez pas les maux vous diminuer et choisissez d'avancer sur demie pointe.

O'Jazzdance vivra toute l'année grâce et avec vous, à travers ses cours, ses soirées à thème et son spectacle de fin d'année, où tous ensemble ; nous partagerons un moment unique dans la mesure du possible.

À bientôt !

Renseignements par téléphone au 06.13.55.58.17 ou par mail à l'adresse ojazzdance@yahoo.fr.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : ojazzdance.jimdo.com - Suivez toute l'actualité de l'association sur facebook.com/ojazzdance



ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

En conformité avec l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit de réserver un espace à l'expression de l'opposition dans le bulletin et les autres supports édités par les communes de plus de 3500 habitants.

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ». Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Article XI. 1789.

Liberté, je souffle ton nom. Quand l'obscurantisme nous guette et que chaque jour, la peur prend le pas sur la raison.

Liberté, je dis ton nom. Quand les intégristes de tous bords nous menacent et que, par crainte, nous t'oublions.

Liberté, je crie ton nom. Quand les menaces pleuvent sur tous ceux qui te défendent et que, pour vivre, nous t'effaçons.

Liberté, je hurle ton nom. Quand plus personne n'osera te le dire, j'espère avoir encore la force de te lancer : résistons !

Les attentats de ces dernières semaines touchent au cœur même de ce qui a fondé notre République : démocratique, laïque et libre. C'est tous ensemble que nous devons dire notre refus de l'obscurantisme

et réaffirmer nos valeurs communes. Ne pas perdre pied, rester Nation unie devant l'essentiel : débattre, confronter, échanger entre Républicains pour dégager un équilibre qui garantisse la paix et l'avenir. Ce combat, nous devons le mener pour nous mais aussi et surtout pour nos enfants. Il est de notre devoir de rester vigilants afin que nos valeurs et nos droits fondamentaux soient préservés de la haine et de la violence qui menacent chaque jour un peu plus notre liberté. Enfin, restons solidaires et fraternels. Sans amalgames et avec bienveillance. Regardons en face les défis qui nous attendent afin de pouvoir, avec humilité, les relever tous ensemble. Notre Liberté est parfois bien fragile. Défendons-la avec vigueur et courage dans un combat de tous les instants. Nous avons une pensée toute particulière pour la famille, les proches, les amis des victimes de ces attentats qui endeuillent une nouvelle fois, au-delà même de notre pays, l'Humanité toute entière.

Téléphone : 06 32 66 01 86 - Facebook : « Fabrégues Citoyenne » - Après le confinement : Permanence le 1^{er} jeudi du mois à partir de 18h30 (à côté de l'espace Paul Doumer)

FABRÈGUES CITOYENNE : Nora BOUHOT, Kevin HOAREAU, Michèle MATEO

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 29 SEPTEMBRE 2020

Les comptes-rendus des séances du conseil municipal ainsi que leurs enregistrements sont consultables dans leur version intégrale en mairie ou sur le site internet www.fabregues.fr, de même que pour toutes les séances précédentes du conseil municipal.

1 - Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2 - URBANISME : Taxe foncière sur les propriétés non bâties – Exonération des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique

- A l'unanimité, le Conseil municipal :
- Décide d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, les propriétés non bâties :
 - classées dans les première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, huitième et neuvième catégories définies à l'article 18 de l'instruction ministérielle du 31 décembre 1908 ;
 - et exploitées selon le mode de production biologique prévu au règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil, du 28 juin 2007, relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n° 2092 / 91.
 - Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.
 - Dit que la délibération sera applicable à compter de l'année suivant son adoption, soit à compter du 1er janvier 2021.

3 - GESTION DU PERSONNEL : Instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement

Professionnel (R. I. F. S. E. E. P.) pour la filière technique - A la majorité (contre : Mme MATEO, M. HOAREAU et Mme BOUHOT), le Conseil municipal :

- Décide d'instaurer un régime indemnitaire tenant compte fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R. I. F. S. E. E. P.) tel que présenté ;
- Autorise Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'I. F. S. E. et du C. I. A. versés aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées ;
- Dit que la présente délibération abroge les délibérations antérieures concernant le régime indemnitaire ;
- Dit que les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget ;
- Dit que les dispositions de la délibération prendront effet au 1^{er} janvier 2021.

4 - GESTION DU PERSONNEL : Recensement de la population 2021 Rémunération des agents recenseurs - Adopté à l'unanimité

5 - FINANCES : Budget Primitif 2020 - Décision modificative n° 1 - Adopté à l'unanimité

NAISSANCES

MAI

11/05 : Aden, Cherif KHETTAB

AOÛT

17/08 : Mathis MONTFORT
19/08 : Leïa ABI YOUNES

SEPTEMBRE

02/09 : Noan BIAU
06/09 : Manon CAUMES
11/09 : Isaiah HERVE
29/09 : Emma BOUGDIRA

OCTOBRE

01/10 : Maxime RAJAUT
04/10 : Léo CORDIER
08/10 : Augustin JANSON
21/10 : Alice HERCO SAINT-MARTIN
22/10 : Manon COURAZIER
31/10 : Alia SALMI
31/10 : Lilia SALMI

NOVEMBRE

01/11 : Ninon TOLMOS
06/11 : Maël GARBI

Bienvenue à ces nouveaux petits Fabréguois !

DÉCÈS

JUILLET

14/07 : NIVERT Jean-Marc
21/07 : CARRIERE François

AOÛT

31/08 : FRANÇOIS Yolande, veuve BRUNET

SEPTEMBRE

13/09 : MARTINEZ GIL José
15/09 : CASTAING Roger
21/09 : PERDRIEL Hélène, divorcée SCOTTO
22/09 : JULIEN René
26/09 : ALMIRA Serge
27/09 : VEDEL Gérard

OCTOBRE

11/10 : FONTAINE Gérard
12/10 : LUCHAIRE Yvonne, épouse DESCOUTS
13/10 : COTTENET Monique, veuve GUYON
14/10 : URVOY Simone, épouse PORTALE
15/10 : DANVIOLET Georgette, veuve BROCHOT
23/10 : LEFEBVRE Jean-Marc
24/10 : HAVARD Evelyne, veuve AUGIER
28/10 : GARCIA Mariano

**Nous adressons aux familles
nos sincères condoléances**

MARIAGES

AOÛT

29/08 : LARTIGUE Farid et BEN LARBI Sabrina

SEPTEMBRE

05/09 : MUNOZ Stéphane et MALEPEYRE Laure
05/09 : PASCUAL Cédric et BOYER Marion
05/09 : FERMENT Olivier et STAFRACH Laetitia
19/09 : VIVES Vincent-Thibault et MARTIN Aurore
19/09 : WIGNANITZ Raphaël et DOUHART Julie
26/09 : FERNANDEZ Andreas et MARTINEZ Julie
26/09 : LACOSTE Frédéric et ROUANET Carine
29/09 : CHAILLOUX Franck et CAZANAVE Valérie

OCTOBRE

01/10 : COULON Kévin et WEGMANN Flore
03/10 : GOUVERNET Jonathan et ALLAMELLE Julie
03/10 : MAANDI Noureddine et IDOUAKRIM Nora
09/10 : BODINIER Sébastien et MAILHO Lucie

NOVEMBRE

14/11 : RIVIERE Xavier et TOURSEL Adeline

**Nous souhaitons à ces jeunes mariés
tous nos vœux de bonheur**

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Toutes les démarches sur www.fabregues.fr

☎ 04 67 85 61 80 etatscivil@fabregues.fr



ÉPICERIE LABEL SAGE //////////////

Ouvert depuis fin août 2020, l'épicerie Label Sage propose une large gamme de produits alimentaires : fruits & légumes, charcuterie, fromage, vins & alcools, plateaux de charcuterie, fromage et crudités, paniers de fruits & légumes bio.

Anne-Sophie et Stéphane vous accueillent tous ainsi tous les jours au sein de l'épicerie.

Leur gamme de références variées privilégie des productions locales en lien direct avec les producteurs de notre région.

Pour cette fin d'année, ils vous proposent également un large choix de produits festifs.

Horaires : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h - le dimanche matin de 8h30 à 12h30.

Renseignements : 2 rue des Cigales - 04 67 64 51 66 - epicerielepassage@gmail.com



INSPIRE BIO SHOP //////////////

Au sein de la zone commerciale des Campanelles, Laure vous accueille au sein de son épicerie et petite cantine, pour du bio et du local.

Proposant des produits bio ou en conversion, du vrac pour du zéro déchet et des produits de créateurs locaux, Inspire Bio Shop vous offre aussi la possibilité de vous restaurer grâce à une petite cantine healthy, sur place ou à emporter. Au menu : saladerie sur mesure, makis, wraps et desserts originaux.

Horaires : du lundi au samedi, de 9h30 à 19h30 en non-stop.

Renseignements : Zone des Campanelles - Avenue du Général de Gaulle - 09 50 20 47 09 - contact@inspire-bio.fr - Facebook : inspirebiofabregues - Instagram : inspire_bio



NOUVEAUX SERVICES //////////////////////////////////////

SERVICES O VERT - SERVICE À LA PERSONNE

En complément de prestations classiques d'entretien à domicile, petit jardinage, bricolage, etc., Services O'Vert propose de prendre soin des sépultures de vos proches.

06 76 10 16 66 - Services.o.vert@gmail.com

AURÉLIE DEFRANCE

PSYCHOTHÉRAPEUTE - PSYCHANALYSTE

8 rue Gine - 34690 Fabrègues - 06 52 12 57 68

aurelie.defrance@psychotherapie-montpellier.fr

www.psychotherapie-montpellier.fr

JULIE ROUANET - SAGE-FEMME LIBÉRALE

Le Mainada : 107 rue Gine - 34690 Fabrègues

06 44 91 20 88

julierouanet-sagefemme@outlook.fr

**Dans la Métropole
de Montpellier,**

**500[€] d'aide
à l'achat**

d'un vélo

électrique

**Valable pour un achat réalisé
entre le 1/11/2020 et le 31/08/2021
pour tous les habitants de la Métropole ***



*** Voir modalités sur :**
montpellier3m.fr



**J'AIME MON VILLAGE ...
JE RAMASSE LES CROTTES DE MON CHIEN**



Respectons notre qualité de vie ...
Halte aux incivilités !

AMENDE : 68 EUROS

RENSEIGNEMENTS
www.fabregues.fr et au 04 67 85 11 57
Application Mobile : VILLE DE FABREGUES
Rubrique : Signalement éco-citoyen



VILLE DE FABRÈGUES

**J'AIME MON VILLAGE ...
JE RENTRE MES POUBELLES APRÈS LA COLLECTE**



Respectons notre qualité de vie ...
Halte aux incivilités !

AMENDE : 68 EUROS

RENSEIGNEMENTS
www.fabregues.fr et au 04 67 85 11 57
ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ
numéro vert : 0 800 88 11 77



VILLE DE FABRÈGUES

**J'AIME MON VILLAGE ...
JE JETTE MON MASQUE À LA POUBELLE**



Respectons notre qualité de vie ...
Halte aux incivilités !

AMENDE : 68 EUROS

RENSEIGNEMENTS
www.fabregues.fr et au 04 67 85 11 57
Application Mobile : VILLE DE FABREGUES
Rubrique : Signalement éco-citoyen



VILLE DE FABRÈGUES

**J'AIME MON VILLAGE ...
JE PRENDS RENDEZ-VOUS POUR MES ENCOMBRANTS**



Respectons notre qualité de vie ...
Halte aux incivilités !

AMENDE : 68 EUROS

RENSEIGNEMENTS
www.fabregues.fr et au 04 67 85 11 57
ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ
numéro vert : 0 800 88 11 77



VILLE DE FABRÈGUES

**J'AIME MON VILLAGE ...
JE ME DÉPLACE EN DÉCHETTERIE**



Respectons notre qualité de vie ...
Halte aux incivilités !

AMENDE : 1500 EUROS

RENSEIGNEMENTS
www.fabregues.fr et au 04 67 85 11 57
ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ
numéro vert : 0 800 88 11 77



VILLE DE FABRÈGUES

**J'AIME MON VILLAGE ...
JE JETTE MES MÉGOTS À LA POUBELLE**



Respectons notre qualité de vie ...
Halte aux incivilités !

AMENDE : 68 EUROS

RENSEIGNEMENTS
www.fabregues.fr et au 04 67 85 11 57
Application Mobile : VILLE DE FABREGUES
Rubrique : Signalement éco-citoyen



VILLE DE FABRÈGUES